

## CONVOICATIONS

---

### ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

#### Alger SICAV

Société d'investissement à capital variable  
49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg  
Grand-Duché de Luxembourg  
R.C.S. Luxembourg: B 55679

#### CONVOICATION

Cher actionnaire,

Nous avons le plaisir de vous inviter à assister à l'assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« Assemblée Annuelle ») d'Alger SICAV (la « Société »), qui se tiendra le 27 avril 2018 à 15 heures au siège social de la Société sis au 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport des administrateurs aux actionnaires et du rapport du réviseur d'entreprises agréé de la Société pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2017.
2. Approbation de l'état de l'actif net et de l'état des opérations de la Société pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2017 et de l'affectation des résultats.
3. Donner décharge aux administrateurs quant à l'exercice de leur mandat pour l'exercice fiscal clos le 31 décembre 2017.
4. Réélection des administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.
5. Reconduite du mandat du réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2019.
6. Approbation de la rémunération des administrateurs.
7. Toute autre question qui pourrait être soumise en bonne et due forme à l'Assemblée Annuelle.

---

Seuls les actionnaires inscrits au registre à la fermeture des bureaux le 25 avril 2018 inclus seront autorisés à voter lors de l'Assemblée Annuelle et à toute prorogation de celle-ci.

Les actionnaires sont informés qu'aucun quorum n'est requis pour les différents points de l'ordre du jour et que les décisions seront approuvées à la majorité simple des voix exprimées lors de l'Assemblée Annuelle. Chaque action entière donne droit à une voix.

Les comptes annuels, y compris le bilan et le compte de résultats, le rapport de gestion et le rapport du réviseur d'entreprises agréé sont disponibles au siège de la Société et peuvent être obtenus sur demande.

Les actionnaires qui ne sont pas en mesure d'assister à l'Assemblée Annuelle peuvent voter par procuration en retournant le formulaire ci-joint qui est également disponible au siège de la Société, daté et signé par fax au numéro ci-après : (+352) 46 40 10 413 (à l'attention de Solveig Giovanardi / *Domiciliary Department*) avant midi le 25 avril 2018 et postérieurement par courrier adressé à State Street Bank Luxembourg S.C.A., C/o Solveig Giovanardi / *Domiciliary Department*, 49, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

*Le Conseil d'administration.*

**1801052**